

ANNEX I

Public

Reference: NV/2014/3236/ab/AK

Confidentiel

Le Greffe de la Cour pénale internationale présente ses compliments au Parquet Général de la République démocratique du Congo (« RDC ») et a l'honneur de transmettre la version française de la «*Decision requesting observations on Omar Al-Bashir's visit to the Democratic Republic of the Congo*» (ICC-02/05-01/09-189) datée du 3 mars 2014 ainsi que la version française du «*Report of the Registry on the 'Decision regarding Omar Al-Bashir's visit to the Democratic Republic of the Congo'* » (ICC-02/05-01/09-188) en date du 28 février 2014 dans l'affaire *Le Procureur c. Omar Hassan Ahmad Al Bashir* (ICC-02/05-01/09).

La version originale de la décision a été transmise par courriel en date du 3 mars 2014 au Procureur Général de la RDC.

Le Greffe rappelle aux autorités congolaises qu'elles ont jusqu'au 14 mars 2014 pour soumettre leur observations sur la visite de M. Al-Bashir en RDC.

Pour toutes questions, les autorités congolaises sont invitées à s'adresser à M. Alexander Khodakov, Conseiller spécial du Greffier pour les relations extérieurs et la coopération, par courrier électronique adressé à [REDACTED] ou à Mme Anne-Aurore Bertrand, conseiller en coopération, par courrier électronique adressé à [REDACTED]

Le Greffe de la Cour pénale internationale saisit cette occasion pour renouveler au Parquet Général de la République démocratique du Congo les assurances de sa très haute considération.



La Haye, 6 mars 2014



PROCÈS-VERBAL DE NOTIFICATION

Procès-verbal de notification

Titre	Daté du	Cote
Note verbale	6 mars 2014	NV/2014/3236/ab/AK
Décision invitant au dépôt d'observations concernant la visite d'Omar Al Bashir en République démocratique du Congo	3 mars 2014	ICC-02/05-01/09-189-tFRA
Rapport du Greffe faisant suite à la Décision relative à la visite d'Omar Al Bashir en République démocratique du Congo	28 février 2014	ICC-02/05-01/09-188-tFRA

Destiné à :

Identité du destinataire :

Prénom(s) et nom : FLORY KABANGE NUTBI
Fonction/Titre : PROVOCURER GENERAL DE LA REPUBLIQUE

Adresse du destinataire :

Adresse : Parquet Général de la République démocratique du Congo

À remplir par la personne chargée de procéder à la notification

Je, soussigné(e) Alexia LUCIANI le 07/03/2014, à 12 heures 30
À : Kinsasa GUMBI

Ai remis les documents susmentionnés au destinataire précité.

Remarques :

Le présent procès-verbal de notification a été préparé par :

Prénom(s) et nom : Alexander Khodakov

Fonction/Titre : Conseiller spécial du Greffier pour les Relations Extérieures

Signature :

Signature du Destinataire :



07 MARS 2014